

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 13 (1868)
Heft: (12): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Le fusil Chassepot
Autor: Niel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347463>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

grande vis de platine, — le trou pour le tenon du grand ressort, — les trous taraudés pour la vis d'arrêt du grand ressort et pour la vis de gâchette, — le trou pour l'arbre de la noix, — les deux trous taraudés pour les vis de bride, — le logement de la tête de la petite vis de platine et le passage pour cette vis.

2^e *Le ressort.* — La petite branche avec son tenon, — la grande branche avec sa griffe fendue.

3^e *La gâchette.* — Le corps avec un trou pour la vis, — le bec, — la queue.

4^e *La noix.* — Le corps avec les deux crans et le logement de la chaînette, — le bec qui butte contre la bride de noix, — le pivot, — l'arbre, — le carré avec un trou taraudé pour la vis de noix.

5^e *La bride de noix.* — Le corps avec les trous pour le pivot de la noix et pour la vis de gâchette, — le double manchon avec les trous pour le passage des vis de bride.

6^e *La chaînette.* — Le corps, — les deux doubles pivots.

7^e *Le chien.* — Le corps avec un trou carré, — la tête, — la crête quadrillée.

8^e *Les vis.* — La vis d'arrêt du ressort, — la vis de gâchette, — la vis de noix, — les deux vis de bride de noix.

(A suivre.)

LE FUSIL CHASSEPOUT.

Le ministre de la guerre français, M. le maréchal Niel, a présenté à l'empereur Napoléon III le rapport ci-après :

Rapport à l'empereur sur le fusil modèle 1866.

Paris, le 20 mai 1868.

Sire,

Toutes les troupes d'infanterie sont aujourd'hui pourvues du fusil modèle 1866.

Le moment me paraît donc venu de résumer les appréciations émises par les chefs de corps dans les rapports qu'ils m'ont adressés à cet égard, et de faire connaître à l'empereur l'ensemble des résultats obtenus depuis que la transformation de notre armement est devenue un fait accompli.

Commencée au mois de septembre 1866, mais à titre d'essai, par le bataillon de chasseurs à pied de la garde impériale qui avait été désigné pour procéder aux premières expériences, la remise du nouveau fusil dans les corps de la garde ne date réellement que de la fin du mois de mars 1867.

Successivement étendue aux divers corps d'infanterie de la ligne, au fur et à mesure de l'avancement de la fabrication, cette opération considérable s'est terminée au mois d'avril 1868, c'est-à-dire dans un laps de temps qui n'excède pas une année.

Quelque récente que soit encore, surtout pour beaucoup de corps d'infanterie de la ligne, l'époque de la mise en service du nouveau fusil, les épreuves déjà

faites permettent cependant d'asseoir, dès à présent, l'opinion sur sa valeur réelle comme arme de guerre.

Sa portée réglementaire efficace est de 1,000 mètres et peut facilement atteindre à 1,100 mètres.

Le projectile animé d'une vitesse initiale de 450 mètres à la seconde parcourt une trajectoire assez tendue pour qu'à la distance de 250 mètres elle ne s'élève pas à plus de 0 mètre 50 au-dessus de la ligne de mire, tension qui constitue l'une des conditions les plus favorables à l'efficacité du tir.

Par suite de la simplicité et de la promptitude du chargement que l'homme peut exécuter avec la même facilité dans toutes les positions, à genou, assis, couché, aussi bien que debout, les soldats arrivent à tirer sept, huit et même dix coups par minute en visant, et jusqu'à quatorze coups sans viser.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que pour l'ancien fusil d'infanterie le maximum de portée efficace n'a jamais dépassé 600 mètres avec une vitesse initiale de 324 mètres à la seconde seulement; et c'est à peine si dans les conditions normales d'un tir régulier le soldat bien exercé pouvait tirer plus de deux coups par minute, avec une arme dont le chargement par la bouche, ne pouvant s'exécuter que dans la position debout, le contraignait en outre à se découvrir en toutes circonstances.

Ainsi : augmentation considérable, presque double de l'ancienne, dans la portée du tir, accroissement du tiers dans la vitesse du projectile, tension beaucoup plus grande de la trajectoire, telles sont, jointes à une rapidité de tir inconnue jusqu'alors, les qualités essentielles que révèle tout d'abord la pratique du fusil-modèle 1866.

Au point de vue de la précision, ses avantages ne sont pas moins satisfaisants.

J'ai fait faire avec soin le relevé des séances consacrées au tir à la cible dans les différents corps depuis qu'ils sont en possession du nouveau fusil.

L'armement n'ayant pu être distribué à la même époque dans tous les corps de l'armée, cette partie de l'instruction, dont le degré d'avancement est nécessairement proportionnel au temps écoulé depuis la mise en service de l'arme, n'est en quelque sorte que commencée pour un assez grand nombre de corps d'infanterie de la ligne. Et cependant, dès les débuts, les premiers résultats signalés se montrent déjà très sensiblement supérieurs à ceux obtenus avec l'ancien fusil rayé que les hommes connaissaient bien et qu'il avaient appris à pratiquer de longue main.

Quant aux résultats obtenus par les régiments de la garde, et surtout par le bataillon de chasseurs à pied, celui de tous les corps qui, par la priorité de l'armement, a eu le plus de temps à employer à ces exercices, ils témoignent par leurs progrès rapides de la facilité avec laquelle les hommes se familiarisent avec leur arme tout autant que de sa grande précision.

Le tableau ci-après indiquant le nombre moyen des balles, sur cent, mises dans la cible aux différentes distances, d'abord avec l'ancien fusil, puis avec le nouveau, pour chacune des catégories de troupe correspondant aux époques successives de l'armement, présente, sous ce rapport, des comparaisons du plus haut intérêt, dont je demande à Votre Majesté la permission de placer le détail sous ses yeux.

MOYENNES OBTENUES.	MOYENNES DE TIR AUX DISTANCES DE				
	200 ^m	400 ^m	600 ^m	800 ^m	1,000 ^m
Avec l'ancien fusil rayé :					
Infanterie de ligne . . .	30.8	15.8	8.3	"	"
Avec le fusil modèle de 1866 :					
Infanterie de ligne . . .	35.6	26.2	19.7	14.3	8.2
(Instruct. commencée depuis peu.)					
Infanterie de la garde . . .	59.4	37.3	26.0	21.0	16.0
(Instruction plus avancée.)					
Chasseurs à pied de la garde .	69.8	46.6	36.1	28.4	24.7
(Instruction complète.)					

Dès aujourd'hui, si l'on prend la moyenne générale obtenue avec le fusil modèle 1866, il est facile d'apprécier combien cette arme l'emporte en précision sur l'ancien fusil rayé, aux distances ordinaires de 200, de 400 et de 600 mètres.

Aux grandes distances, à 1,000 mètres, les résultats utiles dépassent la moyenne de l'effet produit par ce dernier à 400 m., et atteignent au double de ceux obtenus auparavant à 600 m., limite extrême de la portée efficace du tir d'alors.

Ces résultats eux-mêmes ne sont pas encore l'expression définitive de la valeur du tir nouveau.

Lorsque les corps armés depuis peu auront eu le temps de compléter leurs exercices, il est hors de doute que la moyenne de tir des corps d'infanterie de la ligne s'élèvera promptement, comme pour ceux de la garde, dans de fortes proportions.

Plusieurs inconvenients provenant de diverses causes, inhérentes pour la plupart à des défauts de détail dans la fabrication, et auxquels il a été promptement apporté remède, se sont manifestés pendant les essais, et au commencement de la mise en service dans les corps.

Ces inconvenients, très exagérés à leur origine, et, dans tous les cas, rendus plus sensibles par le manque d'habitude chez nos soldats, dans le maniement d'une arme toute nouvelle pour eux, consistent en des bris d'aiguilles et de têtes mobiles, des crachements, des fentes au bois, des ratés de cartouches à balles et surtout à blanc.

Aucun de ces accidents ne présente aujourd'hui de caractère sérieux de gravité.

En se familiarisant avec leur fusil, les hommes apprennent facilement, et en très peu de temps, à éviter d'eux-mêmes des inconvenients qui ne se reproduisent plus guère que dans les corps nouvellement armés.

Les bris d'aiguilles et de têtes mobiles, assez nombreux pendant la période d'essai, provenaient d'une trempe défectueuse et d'un recuit insuffisant. Il y a été remédié en modifiant la fabrication en conséquence, et la moyenne des aiguilles remplacées dans les corps est maintenant très faible ; elle est inférieure à celle des bris de cheminées dans les anciens fusils à percussion, et encore bon nombre de ces accidents doivent-ils être attribués bien plus à la maladresse de quelques hommes qu'à une défectuosité dans le mécanisme de l'arme.

Le remplacement d'une aiguille brisée au feu est, du reste, une opération ex-

trêmement simple, à laquelle les soldats sont exercés et qu'ils effectuent, sur place, avec la plus grande rapidité.

Les crachements, ayant pour cause un défaut de fabrication de l'arme, sont extrêmement rares ; on y remédie en changeant la boîte de culasse ou le cylindre de la culasse mobile.

Le même accident peut être occasionné par des rondelles défectueuses ; rien n'est plus simple que de changer ces rondelles.

Enfin, sous l'influence de l'abaissement de la température, des fuites de gaz ont été quelquefois observées, mais seulement par des froids assez considérables qui ôtent à l'obturateur son efficacité. L'expérience a démontré que, dans ce cas, les crachements disparaissent presque toujours après le premier coup tiré, l'obturateur reprenant sa forme normale sous l'action de la chaleur développée par l'inflammation de la charge.

Ces crachements d'ailleurs, susceptibles peut-être de gêner le tireur, ne paraissent pas de nature à le blesser.

Quelques bois se sont fendus par suite d'une mise en bois défectueuse ; ce défaut est évité actuellement en manufacture. Au moyen d'une légère réparation les bois fendus ne cessent pas d'être susceptibles d'un bon service dans les corps.

Les premières cartouches dont on s'est servi étaient de dimensions un peu faibles ; sur le choc de l'aiguille elles glissaient en avant ; de là des ratés dont le chiffre a paru tout d'abord assez élevé.

Ces effets étaient surtout sensibles avec les cartouches à blanc qui ne se trouvaient point arrêtées par le projectile comme la cartouche à balle.

On y a remédié en allongeant un peu les cartouches à balle et sans balle, et en augmentant faiblement le diamètre de la cartouche sans balle.

Les ressorts à boudin trop faibles produisent aussi des ratés que l'on évite en employant des ressorts plus forts. On en exécute le changement avec la plus grande facilité.

Malgré quelques imperfections de détail, inévitables dans les débuts de tout système nouveau, l'ensemble de notre armement est excellent. Tous les corps l'ont accueilli avec le plus vif sentiment de satisfaction.

Le nouveau fusil, plus léger que l'ancien, gracieux de forme, plaît au soldat ; plein de confiance dans son arme, il l'aime, l'entoure de soins tout particuliers, marque de prédilection bien frappante qui prouve une fois de plus combien, avec leur intelligence perspicacité, nos soldats saisissent spontanément et apprécient ce qui est réellement bon et utile.

Le fusil modèle 1866 est d'un maniement aisé ; son mécanisme est simple et commode, son entretien facile. Il n'exige qu'une instruction très courte pour devenir familier aux hommes qui le montent et le démontent sans difficulté et apprennent promptement à remplacer les pièces mobiles dont ils sont munis, telles que les rondelles, l'aiguille, la tête mobile et le ressort à boudin.

En très peu de temps le soldat le moins adroit peut être initié à la manœuvre de tout le système.

Les expériences faites avec le plus grand soin, l'année dernière, au camp de

Châlons, puis en Italie par les troupes du corps expéditionnaire, dans les circons-tances climatériques les plus diverses et souvent les moins favorables, ont fourni la preuve que, sous une apparence un peu délicate, le nouveau fusil remplissait les meilleures conditions pour satisfaire à toutes les nécessités du service en campagne.

Sire, étudié à tous les points de vue, le fusil dont l'infanterie française vient d'être dotée réunit au plus haut degré, à une précision et une rapidité de tir incomparables, des qualités qui doivent lui assurer le premier rang parmi les armes de guerre aujourd'hui en usage.

Avantage précieux, sans doute, mais qui resterait incomplet si les développements de l'instruction ne se montraient pas à la hauteur des progrès matériels de l'armement.

L'instruction sur le tir est d'un intérêt trop considérable pour que je n'y apporte pas toute mon attention.

Je compte beaucoup sur le concours des officiers pour donner à cette instruction une impulsion vigoureuse; aussi, dans les propositions pour les récompenses, je serais heureux de pouvoir tenir compte aux plus méritants des bons résultats obtenus par leurs soins dans la troupe sous leurs ordres.

Le goût du tir tend de plus en plus à se répandre dans l'armée. Les officiers prennent part eux-mêmes aux exercices de la cible, comprenant très bien qu'il n'est pas de meilleure manière d'entraîner le soldat que de lui montrer l'exemple.

Ces efforts méritent d'être encouragés.

J'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté d'organiser, dans chacune des divisions réunies dans les camps d'instruction, des concours de tir d'officiers, auxquels seraient invités à prendre part les officiers de tout grade, sans distinction d'arme ou de fonction.

Des prix distribués au nom du ministre de la guerre seraient affectés à chacun de ces concours.

Si l'empereur daignait consentir à accorder au camp de Châlons et au camp de Lannemezan des prix d'ensemble de corps d'armée pour les meilleurs tireurs des concours de division, une telle marque d'intérêt donnée par le souverain lui-même à la mesure dont je soumets la pensée à Votre Majesté, en consacreraient le principe; accueillie avec reconnaissance par les officiers, elle deviendrait pour tous un stimulant dont l'effet heureux rejoillirait tout entier sur l'instruction générale de l'armée.

En terminant ce rapport, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que les travaux pour la fabrication de l'armement se poursuivent avec une activité qui accuse des progrès de jour en jour plus marqués.

Dans la dernière semaine écoulée, du 10 au 17 mai, le chiffre des armes fabriquées représente une moyenne de 1600 fusils par jour.

Je suis avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté, le très humble, très dévoué serviteur et très fidèle sujet,

Le maréchal de France, ministre secrétaire d'Etat de la guerre,
NIEL.

ACTES OFFICIELS.

Le Département militaire de la Confédération suisse a adressé aux autorités militaires des cantons les circulaires suivantes :

Berne, le 5 juin 1868.

Tit. — En exécution de l'arrêté fédéral du 10 février dernier concernant l'école d'application qui aura lieu à Bâle et à Thoune, et sera suivie par les cadres d'un